



AVIS N°017/2026/BVMAC/DG

**AMORTISSEMENT DU PRINCIPAL
ET PAIEMENT DES INTERETS
« EOCG 6,25% NET 2021-2026 »**

La Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale porte à la connaissance du public et des intervenants du marché, que l'Etat du Congo, émetteur de l'emprunt obligataire « **EOCG 6,25% NET 2021-2026** », a procédé le **24 mars 2026**, au règlement de la cinquième et dernière échéance dudit emprunt, pour un montant total de **40 102 291 666 FCFA** (quarante milliards cent deux millions deux cent quatre-vingt-onze mille six cent soixante-six.), soit **37 743 333 333 FCFA** (trente-sept milliards sept cent quarante-trois millions trois cent trente-trois mille trois cent trente-trois) pour le remboursement du principal et **2 358 958 333 FCFA** (deux milliards trois cent cinquante-huit millions neuf cent cinquante-huit mille trois cent trente-trois) au titre du paiement des intérêts.

Le montant net à percevoir par obligation s'élèvera à **3 541 FCFA** (soit 3 333 FCFA au titre de l'amortissement du principal et 208 FCFA pour le paiement des intérêts). Les opérations d'encaissement ont débuté le **24 mars 2026** auprès des guichets des sociétés de Bourse et des banques teneurs de comptes.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique centrale à l'adresse e-mail : bvmac@bvmac.cm. *23 VA H*

Fait à Douala, le 21 avril 2026.

Le Directeur Général



[Signature]
Louis BANGA NTOLO